

Collectif pour la Scène en Centre-Bretagne

Lettre d'info n° 1 - Février 2010

<http://combat.culturel.free.fr/carhaix/index.htm>

Daniel Thenadey, tenu par contrat à une clause de confidentialité ne souhaite pas s'exprimer ici sur les suites de son éviction. Le Collectif en prend acte et ne fera aucun commentaire à ce sujet.

LE COLLECTIF POUR LA SCÈNE EN CENTRE-BRETAGNE

Rappelons que Daniel Thenadey n'est pas à l'origine du Collectif, qui s'est créé spontanément pour défendre le projet initial de l'Espace Glenmor et demander des comptes sur des financements rendus possibles grâce à de l'argent public. À la demande de Daniel Thenadey, le Collectif pour la Scène du Centre-Bretagne s'était mis en sommeil depuis quelques mois pour le laisser négocier en toute sérénité avec l'avocat de la Ville de Carhaix. Le collectif ne commentera pas cette procédure.

Durant cette période, le Collectif est toutefois resté vigilant. Il a échangé, débattu autour de différents sujets liés à l'art et à la culture mais aussi à la politique. Il souhaite à présent informer les signataires de la pétition, rappeler toute l'affaire et éclaircir quelques points :

RAPPEL DU PROJET INITIAL DU CENTRE CULTUREL DE CARHAIX

Les axes prioritaires de développement clairement affichés de l'Espace Glenmor (ex-Miroir) étaient *"la promotion des musiques traditionnelles de Bretagne et d'ailleurs, et la mise en place d'une dynamique de création et d'action culturelle à l'attention de tous les publics, sans oublier les autres formes d'expression artistiques, théâtre, danse, spectacles jeunes publics..."*

« Le Centre-Bretagne, ou Kreiz-Breizh, bassin de vie de près de 110 000 personnes, sera le socle sur lequel il pourra s'appuyer dans son ambition de construire une assise régionale, qui entend mettre en valeur la culture locale. Des musiciens porteurs d'autres cultures viendront ensuite s'associer à cette dynamique pour enrichir l'action et la réflexion du Miroir, pôle central mais aussi moteur du développement culturel, dont la volonté est de rayonner sur tout le Kreiz-Breizh, et ainsi de transcender les frontières régionales et d'œuvrer pour le dialogue des cultures, par la promotion des musiques traditionnelles, des musiques du monde et des échanges culturels. Lieu de diffusion et de création musicale, il articulera héritage et projet, patrimoine et perspectives, identité et altérité, passé et avenir, et offrira un espace d'accueil pour les expériences et les formes artistiques largement minorées, dans le dessein de devenir un contrepoids à l'industrie culturelle et de contribuer à dessiner la carte des diversités culturelles. Les cultures traditionnelles prises dans le mouvement de leur renouvellement, telle pourrait être la devise du projet artistique initial, la vision d'une culture et d'un héritage se projetant dans l'avenir et s'ouvrant à l'autre. »

En 2000, le projet obtient le label SMAC (Scène de Musiques Actuelles), délivré par le Ministère de la Culture, ce qui en fait, après Parthenay, le deuxième lieu en France labellisé pour sa qualité dans le domaine des musiques traditionnelles évolutives.

A l'occasion du comité de pilotage du 3 février 2000, la DRAC affirme son soutien financier en ces termes : « Carhaix a aujourd'hui une ambition artistique et les pré-requis pour entraîner des partenariats. Les financements d'investissement ont pu être obtenus sur cette ambition de départ, couplée avec la logique d'aménagement du territoire. Nous veillerons à ce que le projet artistique puisse se développer dans des conditions favorables. **C'est à ces conditions que les partenariats suivront.** » (C'est nous qui soulignons.)

2001, ODYSSÉE DE L'ESPACE

En juin 2001, élu maire de Carhaix, Christian Troadec remercie le directeur du Miroir, et commence par changer le nom du lieu. Le Miroir devient l'Espace Glenmor.

Le maire de Carhaix fait appel à Daniel Thenadey comme chargé de programmation de l'Espace Glenmor. Celui-ci assurait précédemment la direction du centre culturel des Arcs à Queven (56) et s'était bâti une solide réputation de programmateur, notamment dans le domaine du jazz et des musiques traditionnelles de Bretagne et d'ailleurs. Si Daniel Thenadey loue alors publiquement la qualité du projet artistique et culturel de l'ancienne équipe, annonçant qu'il se situerait dans sa continuité, il doit de toute urgence reporter d'avril à septembre l'inauguration de la salle, et en revoir la programmation.

L'équipe de professionnels arrive sur le terrain très tardivement, pour quelques uns (les deux techniciens et la médiatrice), quelques jours avant l'inauguration de septembre 2001, qui accueillera près de 4 000 personnes en trois jours.

LA DÉRIVE DU PROJET

SOUS LES MANDATS DE CHRISTIAN TROADEC

Déjà, dès juin 2001, la mise en place de l'équipe n'est plus conforme ni au projet présenté par l'ancienne municipalité et son ancien directeur, ni au cahier des charges du label SMAC. Aucun directeur général n'est nommé. Le poste d'administrateur est abandonné. Toutes les embauches sont faites sous forme d'emplois précaires (CDD). L'Espace Glenmor est donc dirigé, par défaut, de manière bicéphale par Daniel Thenadey, chargé de programmation, et par le directeur technique, Guy Bonardi. **Dès la première année de fonctionnement, on peut constater une fuite en avant de la municipalité devant le projet initialement élaboré par les deux municipalités précédentes. Une lente dérive s'installe.** Le centre culturel destiné à devenir un lieu de création référent en matière de musiques et arts du monde, avec un rayonnement sur l'ensemble du territoire du Centre-Ouest Bretagne devient, peu à peu, un simple lieu de diffusion.

A l'occasion d'un débat public, organisé à l'initiative de DAW (Dre ar wenojenn, festival culturel décentralisé sur le Centre-Ouest Bretagne) sur le thème de la politique culturelle en Centre-Bretagne, le 1^{er} décembre 2001, à l'Espace Glenmor, Daniel Thenadey exprime le constat de *« failles techniques »*. Il déplore *« qu'en terme de fonctionnement, les personnels aient été recrutés en fonction des moyens disponibles et non pas des besoins : il manque ainsi un(e) administrateur(trice) et au moins deux techniciens, ainsi qu'une personne à la billetterie. »*

QUELQUES CHIFFRES

Dès début 2002, une programmation attractive et des tarifs accessibles fidélisent déjà **215** abonnés, soit plus d'un tiers de la capacité de la salle. Le taux de fréquentation de l'Espace Glenmor, durant ces sept années, est, en moyenne, de **357** entrées payantes par spectacle, pour un total de 78 spectacles achetés par l'Espace Glenmor, soit environ **27 105** spectateurs payants, et **33 600** personnes, invités inclus, entre octobre 2001 et septembre 2007

SUSPENSION DES SUBVENTIONS, CONFISCATION DE LA SALLE

Dès la quatrième année, les partenaires financiers (Conseil général du Finistère en 2005, puis la DRAC en 2006) se désengagent du financement du fonctionnement d'un projet artistique et culturel qui n'est plus conforme au cahier des charges initial.

Alors que, dès son élection, le maire de la Ville envisageait

la construction d'un Zénith, et que l'Espace Glenmor avait également été conçu pour accueillir des congrès, un centre des congrès est construit en 2005, destiné à combler le prétendu déficit de l'Espace Glenmor.

CHRISTIAN TROADEC ÉVINCE DANIEL THÉNADEY

Comme toute la programmation depuis le début, la saison culturelle 2008/2009 est validée par le conseil d'administration au début de l'été 2008. Elle prévoit 13 représentations, dont une de théâtre de boulevard et deux d'humour, imposées par la mairie. Les neuf autres sont des concerts de jazz ou de musiques du monde.

En cours de saison, Daniel Thenadey est convoqué par deux membres du Conseil d'administration, lequel ne s'était pas réuni au préalable pour statuer, et se voit annoncer brutalement la non-reconduction de son contrat à durée déterminée.

CRÉATION DU COLLECTIF

Le Collectif pour la Scène du Centre-Bretagne est créé fin décembre 2008, en réaction à l'éviction de Daniel Thenadey par le CA du Glenmor, pour Christian Troadec, de la direction artistique de l'Espace Glenmor. Eviction qui signait la fin d'une opération longuement et rondement menée par le maire de Carhaix pour confisquer les lieux, et le travestir après s'être débarrassé du projet culturel initial.

Contrairement à ce qu'a pu avancer Christian Troadec, le Collectif pour la Scène du Centre-Bretagne n'émane d'aucun parti. Bien au contraire, toutes les sensibilités y sont présentes, tous ses membres sont indépendants, et tous ont ce désir de voir mener la gestion des arts et de la culture dans la clarté. Or la plupart d'entre eux ont pu découvrir, au cours des épisodes de « l'affaire Thenadey », que la gestion du maire de Carhaix se caractérise par une série de pratiques pour le moins opaques, toujours justifiées en force par une communication ronflante.

Le Collectif recommande à ce propos la lecture de deux blogs instructifs sur la « politique » de Carhaix :

- Celui de Laëtitia Gaudin-Le Puil, pour le Comité de ville de la gauche rassemblée
<http://autregauche-carhaix.over-blog.com/>
- Celui de la droite carhaisienne :
<http://agir-pour-carhaix-et-le-pohere-monsite.com/>

LES 3 POINTS DE LA PÉTITION

Dès janvier 2009, le Collectif ouvre une pétition, qui totalise aujourd'hui **1456** signataires, et revendique, par des communiqués et conférences de presse :

- 1 Que l'Espace Glenmor retrouve ses missions premières sous l'égide des tutelles locales et régionales, avec un véritable projet artistique concerté et pérenne,
- 2 Que l'Espace Glenmor devienne enfin une entreprise culturelle à part entière, respectant la législation sur le spectacle vivant et le droit du travail,
- 3 Que le directeur artistique soit réintégré avec un contrat de travail digne de cette fonction.

au passage PS et PC, oubliant leur rôle dans son élection en 2008), et de diffamation. Il jure enfin n'avoir jamais reçu de demande de rendez-vous, preuve pour nous, s'il en fallait encore, qu'il s'y entend à manier le mensonge devant la presse...

La liste des pétitionnaires déposée en mairie avant son arrivée, le maire ne manque pas de souligner que peu de Carhaisiens sont signataires du document, feignant encore en cela d'ignorer que le projet de L'Espace Glenmor s'adressait à tout un bassin de population et pas uniquement à la commune de Carhaix. Il déclare également que la pétition ne comporte pas les adresses des signataires (qu'en effet nous n'avons pas jointes au dossier : seul le Préfet est habilité à recevoir ces adresses, s'il le juge nécessaire).

Nous expédions le 21 avril une nouvelle demande de rendez-vous avec accusé de réception ; dans un courrier daté du 22 avril et qui nous est parvenu le 2 mai, il confirme n'avoir pas reçu de demande de rendez-vous.



RENCONTRE AVEC LES BAILLEURS DE FONDS

Les bailleurs de fonds rencontrés se rappellent avoir subventionné l'Espace Glenmor sans aucune garantie sur la pérennité de la salle et de son projet, et reconnaissent tous leur laxisme dans l'affaire, sauf la majorité régionale qui n'était pas élue en 2001.

Tous les élus ont protesté oralement contre la politique carhaisienne, pourtant aucun n'a osé s'y opposer réellement. Dès lors, il apparaît que la confiscation des bâtiments de l'Espace Glenmor par la Ville de Carhaix, à des fins dites « économiques » et non culturelles, est effective et sans recours.

REMISE DE LA PÉTITION À CHRISTIAN TROADEC

Malgré nos demandes répétées de rendez-vous (par télé mars 2009, auprès du directeur des services, et par courriel, le 8 avril 2009, demandes que Christian Troadec prétendra n'avoir jamais reçues, nous n'avons pu rencontrer officiellement le maire de Carhaix. Le courriel du 08 avril 2009 a été mis en ligne sur le site du Collectif, avec réponse avec accusé de réception de la Ville de Carhaix.

Le Collectif décide de se présenter le 20 avril à la mairie de Carhaix. Le maire, absent à notre arrivée, ne manquera pas, quelques minutes plus tard, devant la presse médusée, de nous accuser de récupération politique (dénigrant

REMISE DE LA PÉTITION

- Aux représentantes du Conseil régional le 9 mars (Sylvie Robert, vice-présidente chargée de la culture et Marie-Pierre Bouchaudy, directrice à la culture)
- Aux directeurs de la DRAC le 9 mars (Jean-Yves Le Corre, et Jean-Louis Le Coq)
- Aux représentants du Conseil général du Finistère le 17/04 (Pierre Maille, président et Richard Ferrand, conseiller général)
- A la Préfecture du Finistère le 17 avril
- Aux représentants du COB le 17 juillet (Michel Morvant, président, Marie-France Le Boulc'h, chargée de la culture au CG 29 et Geneviève Le Meur, directrice)
- A la Directrice du CNV le 19 juin (Catherine Giffard).

LE COURRIER DU CNV

Le Centre national des variétés (CNV), parmi les financeurs du Glenmor, adresse au maire de Carhaix un courrier, qui sera publié par le Poher Hebdo (cf. en page « presse », *Le CNV réclame des comptes*). Christian Troadec « jure » le 15 juillet, en conseil municipal, n'avoir jamais reçu ce courrier et accuse « l'hebdomadaire local » de faire un « travail de sape ». Il rappelle à ses auditeurs, « toujours nombreux » : « On sait d'où ça vient ». On sait que les services de la Ville de Carhaix ont tendance à perdre les courriers quand ça arrange Monsieur le maire ! Voici ce courrier :

**Paris, le 3 juillet 2009,
à Mr Christian Troadec, Maire de Carhaix,
Hôtel de Ville, 29 Carhaix**

Copie à :

Mr Jean-Yves Le Corre, DRAC Bretagne
Mr Jean-Yves Le Drian, Région Bretagne
Mr Pierre Maille, Conseil général du Finistère

Monsieur le Maire,

Le Fonds de soutien pour les Variétés a aidé le Centre Culturel Glenmor à acquérir des équipements scéniques lors de son ouverture en 2001, pour un montant de 76 225 €, au vu d'un projet d'activité convaincant.

Ces équipements complémentaires ont permis à l'équipe du Centre Glenmor de mener à bien le projet culturel qui fut à l'origine même de ce lieu de spectacles structurant pour le Centre Bretagne. En quelques années, de nombreux artistes (78 spectacles) y rencontrèrent le public (30 000 personnes) dans d'excellentes conditions.

Le CNV a repris les activités et les missions du Fonds de Soutien, accordant des aides à l'équipement sur la foi d'un projet d'activité précis et force est de constater que, durant sept années, de 2001 à 2007, l'Espace Glenmor a fait bon usage de ces équipements financés avec des fonds publics (75% du financement de cette salle de spectacles proviennent de soutiens extérieurs à la commune de Carhaix).

Permettez-moi de vous faire part de mon inquiétude ainsi que de celle des représentants des organisations professionnelles siégeant au CNV, quant au changement de destination prévu pour cette salle et à la modification annoncée de son projet.

Je vous remercie donc, par avance, de l'éclairage que vous pourrez nous apporter sur l'évolution de ce dossier. A défaut, le CNV pourrait envisager, au même titre que d'autres partenaires publics, le remboursement de tout ou partie des sommes attribuées lors de l'ouverture du Centre Culturel Glenmor. Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

**Catherine GIFFARD, Directrice du Centre National de la Chanson
des variétés et du jazz - 9, Boulevard des Batignolles 75008
Paris www.cnv.fr**

LE PETIT TROADEC ILLUSTRÉ PAR L'EXEMPLE

N'admettant aucune critique ou contradiction, Christian Troadec est prompt à menacer de procédures celles et ceux qui émettent des avis contraires à sa politique. Ces menaces ne sont jamais suivies d'effets.

Notre « Lettre ouverte à Christian Troadec » <http://combat.culturel.free.fr/carhaix/troadec.htm/>, diffusée dans le seul but d'informer les personnes qui s'interrogent sur l'image du maire de Carhaix, dévoile la stricte vérité sur quelques unes des manipulations du personnage, sans aucune diffamation. La preuve en est qu'il ne portera pas plainte, malgré ses menaces, pas plus qu'il ne portera plainte contre le blog de Laetitia Gaudin Le Puil <http://autregauche-carhaix.over-blog.com>

2003, ÉPISODE DES INTERMITTENTS

Rappelons ici le déplorable épisode qui eut lieu pendant l'édition 2003 des Vieilles Charrues, alors que les intermittents du spectacle se mobilisaient partout en France pour défendre leurs droits : à l'appel quasi militaire de Christian Troadec, diffusé par deux haut-parleurs ficelés sur une voiture sillonnant Carhaix, plusieurs travailleurs bénévoles se mobilisèrent pour empêcher les intermittents du spectacle de manifester sur le site de Kerampuilh. Un forum fut finalement installé sur le festival (Christian Troadec se prétendait alors « homme de gauche »), mais la proximité des enceintes d'une des scènes n'y permettait qu'un débat sans cesse interrompu.

LES VIEILLES CHARRUES

Le Collectif, à plusieurs reprises, a refusé de s'exprimer sur le festival des Vieilles Charrues, dont Christian Troadec, oublieux de l'équipe de départ, se présente comme le seul créateur. S'il ne nous appartient pas de critiquer une organisation efficace ni des artistes dans leur travail, on peut malgré tout faire remarquer que :

- Les fameuses retombées commerciales du festival n'existent pas, la majorité de commerces étant fermés pendant le festival.
- La programmation du festival est axée sur les vedettes anglo-saxonnes et parisiennes aux valeurs marchandes les plus reconnues, et l'ensemble de l'évènement se présente sous le signe du consumérisme plutôt que de la création culturelle.
- Au regard de la place très chiche qui y est faite à la création locale, on comprend mal pourquoi Christian Troadec continue à se recommander des Vieilles Charrues à propos de culture bretonne.
- Les associations qui fournissent les équipes de bénévoles

pendant la durée du festival organisent d'autre part de moins en moins, voire plus du tout de manifestations dans le reste de l'année. Rappelons que, même si ces bénévoles sont en effet bénévoles, ce sont les associations dont ils font partie qui perçoivent une rémunération des Vieilles Charrues.

On peut dire que, culturellement, le festival des Vieilles Charrues a un impact négatif sur la vie culturelle locale.

LE COÛT POUR LE CONTRIBUABLE

Les errances de la politique dite « culturelle » de Christian Troadec coûtent des dizaines de milliers d'euros au contribuable carhaisien :

outre Daniel Thenadey, Véronique Coadou, professeur de piano durant 16 ans à l'école de musique de Carhaix, a elle aussi intenté un procès contre la ville au Tribunal administratif, qu'elle a gagné en avril 2009. Elle a obtenu un dédommagement de 35 000 € pour complément de salaire sur les quatre dernières années de travail, indemnités de licenciement, dédommagement pour le préjudice moral subi (elle nous précise bien que cette affaire fait jurisprudence en la matière !). Voilà ce à quoi le contribuable carhaisien doit se plier pour rattraper les comportements irréflectifs de son maire. On notera que la municipalité de Carhaix, d'habitude plus prompte à « communiquer », se garde bien de rendre publique ce genre d'informations.

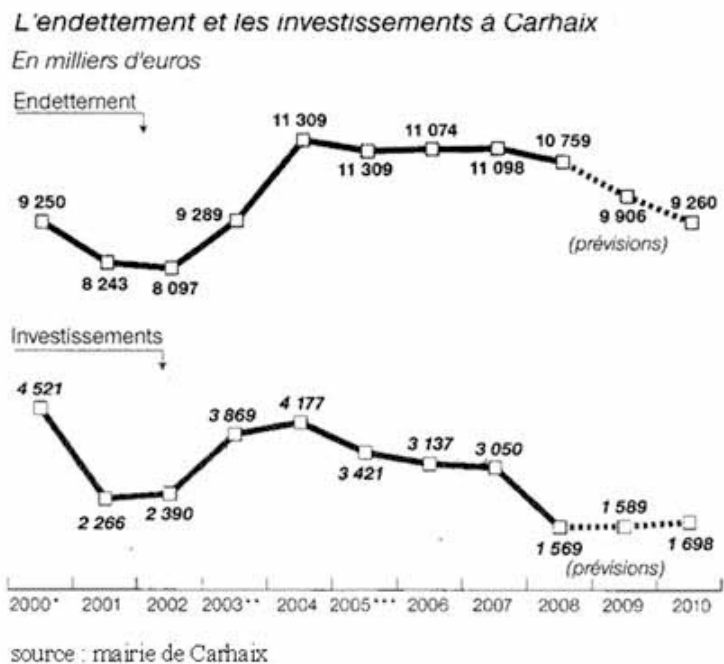
D'ailleurs, le contribuable carhaisien désireux de vérifier les comptes de sa Ville se voit obligé d'en passer par un jugement, qui n'est d'ailleurs toujours immédiatement pas suivi d'effet :

Annie Brélivet, retraitée du Trésor public, désirent consulter les comptes de sa ville, en a fait les frais. Neuf mois semés d'embûches et ponctués de menaces, avant que le maire, son adjoint aux finances et son directeur général des services ne répondent favorablement et de manière exhaustive (enfin presque, les comptes du crématorium restant interdits d'accès !) à sa requête, après que la commission d'accès aux documents administratifs (C.A.D.A.) a donné raison à la citoyenne et lui a suggéré le recours au Tribunal Administratif...

La consultation des comptes administratifs de la Ville est un droit inscrit dans le code général des collectivités territoriales, donné à tout citoyen.

Le coût du Centre des congrès semble avoir fort alourdi l'endettement de la Ville.

A titre d'illustration, voici un schéma d'évolution de l'endettement et des investissements de la Ville de Carhaix, de 2000 à 2010 :



L'ESPACE GLENMOR AUJOURD'HUI ?

Comme beaucoup l'avaient prévu, après un simulacre de recrutement, Christian Troadec a nommé Yann Rivoal à la tête du « Palais des congrès ». Ex-directeur des Vieilles Charrues, il est à craindre que sa future programmation ne corresponde en rien au projet culturel initial de l'Espace Glenmor. Il n'a d'ailleurs pu, faute de moyens, mettre en place pour cette saison qu'une programmation très pauvre (théâtre de boulevard, comiques...) et nous lui souhaitons beaucoup de courage et bonne chance.

demandes de subvention, s'appelle « autofinancement » ?

Sans vouloir mettre un bémol au dynamisme d'une association qui nous a montré depuis longtemps son grand savoir faire, on aimerait connaître le montant global des projets envisagés dans cet espace public, afin de mieux cerner ce qui relève de l'autofinancement (les deux sommes citées comme « don ») et de la subvention espérée (le reste du budget).

LE MUSÉE DES VIEILLES CHARRUES

Les Vieilles Charrues annoncent qu'elles vont signer un chèque de 280.000 € à la ville de Carhaix pour l'aménagement d'une plateforme événementielle, et un autre de 400.000 € à Poher Communauté pour la construction d'un centre de valorisation... des Vieilles Charrues (Ouest France, Télégramme et Poher du 16 décembre 2009). Face à un don, personne n'ose faire grise mine, ce qui explique sans doute l'absence de réactions. Pourtant un don, dont l'objet est défini avec une telle précision, ne s'apparente-t-il pas plutôt à une pression ou à un chantage à la subvention forcée ? « Je te donne cette somme, mais à condition que tu me construises sur ton terrain l'équipement qui m'agrée. » Pourquoi ainsi inverser les appellations et définir comme « don » ce qui, d'habitude, dans les



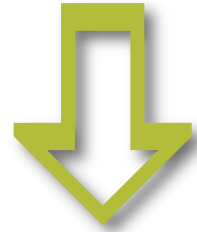
LE CAS TROADEC

Il apparaît aujourd'hui que Christian Troadec a des vues sur un territoire plus large que Carhaix et sa proche banlieue. Critiqué et mis à mal de toute part dans sa ville (sauf, cela va de soi, par sa garde rapprochée, dont on se demande qui manipule l'autre), un troisième mandat municipal lui étant mathématiquement impossible, il lui faut bien penser à l'avenir... Après avoir utilisé tour à tour la droite, les communistes, les socialistes, l'extrême-gauche, l'UDB, après avoir tenté de récupérer le Modem, les Verts et André Ollivro, aujourd'hui Christian Troadec s'allie avec le Parti Breton (nationaliste, indépendantiste, libéral, de centre-droit) pour créer sa liste "Nous te ferons Bretagne", laquelle a d'ailleurs reçu le soutien d'Adsav, groupuscule nationaliste breton proche du Front National, ce qui est symptomatique, même si Troadec prétend "refuser ce soutien", sans pourtant nommer expressément Adsav...

Au regard de la manière pour le moins incompétente dont Christian Troadec gère la culture dans sa ville, et sans par ailleurs porter de jugement politique sur les idées qu'il professe actuellement, nous pensons urgent d'informer sur les risques de voir arriver à un poste à responsabilité au Conseil Régional un tel homme, manipulateur, carriériste et sans programme politique cohérent, et qui reste pour nous le fossoyeur de la culture dans le Poher.

Nous demandons à Jean-Yves LE DRIAN et au Parti Socialiste, à Bernadette MALGORN et à l'UMP, à Europe Ecologie Bretagne de se prononcer clairement avant le premier tour du 14 mars, et quels qu'en soient les résultats, sur un refus d'alliance électorale au second tour avec Christian Troadec.

Enfin, nous mettons en garde le Mouvement breton et ses militants sur les motivations réelles de ce candidat.



ET MAINTENANT ...

Au-delà du cas carhaisien, cette situation a généré des réflexions sur l'industrialisation de la culture et son instrumentalisation par les politiques, qui dépassent le champ local.

Sans nier les composantes sociales et économiques de l'acte artistique, le Collectif pour la Scène en Centre-Bretagne distingue aujourd'hui 5 nouvelles orientations visant à promouvoir l'autonomie artistique :

1 Nous affirmons la nécessité d'une politique artistique en Bretagne intérieure renouant avec les partenaires impliqués dans la création initiale de l'Espace Glenmor.

2 Nous nous opposons à la mercantilisation forcée de l'acte artistique. La création artistique ne saurait être l'habillage final destiné à valoriser l'acte marchand ou à servir l'industrie du spectacle.

3 Nous nous opposons à l'instrumentalisation politique de la création artistique. Les élus doivent favoriser les conditions d'exercice de la création sans s'immiscer directement dans son contenu. Le pouvoir artistique doit rester aux créateurs.

4 Nous refusons le désengagement de l'Etat et des collectivités territoriales dans les politiques de création, avec pour effet d'amener les artistes à se réfugier dans les bras du sponsoring privé.

5 Forts de la lutte que nous avons menée contre la mise à mort de la création artistique à Carhaix, nous entendons ouvrir notre collectif aux artistes, responsables associatifs, citoyens de Bretagne et d'ailleurs, confrontés, eux aussi, à des tentatives d'instrumentalisation de l'acte artistique. Habiter un lieu ne signifie pas appartenir corps et âme à ceux qui s'érigent en maîtres politiques et économiques de ce qu'ils nomment "leur territoire". L'art ne connaît pas de frontières. La pensée non plus.